

Mesdames et Messieurs les Maires
Des communes de Vaucluse

Avignon, le 25 janvier 2019

Objet : Formation des élus à l'utilisation du bois local dans la construction publique
Réf. : JBC/MG/19/03

Madame, Monsieur le Maire,

Les Communes forestières et l'Association des Maires de Vaucluse (AMV 84) proposent, avec leur partenaire le CAUE de Vaucluse, une formation destinée aux élus des collectivités sur la valorisation des bois locaux par la construction publique.

Il est nécessaire, pour l'avenir de nos forêts et pour l'emploi dans les territoires ruraux, de valoriser le mieux possible notre ressource forestière. Le secteur de la construction offre d'immenses possibilités et permet au matériau bois de jouer pleinement son rôle dans la transition énergétique sur nos territoires.

Les élus ont un rôle fondamental à jouer en tant que maître d'ouvrage de bâtiments publics, dont la construction est l'occasion de valoriser nos bois locaux et de structurer une filière. Exiger le recours aux bois locaux est tout à fait possible dans une démarche de développement durable. Depuis 2012, avec la certification BOIS DES ALPES™ et l'accompagnement des Communes forestières, une soixantaine d'opérations de constructions publiques de toutes tailles ont pu être réalisées avec du bois produit et transformé localement.

Nous vous invitons donc à découvrir pourquoi et comment intégrer les bois locaux dans vos projets de constructions en participant à la formation :

La construction publique en bois local : une opportunité pour la transition énergétique et l'aménagement du territoire

Le 27 février 2019 de 9h00 à 12h30

À Mazan

La Boiserie, 150 Chemin de Modène

Cette formation est **ouverte à l'ensemble des élus locaux** de Vaucluse et prise en charge financièrement par l'AMV 84.

Celle-ci se déroulera dans une réalisation emblématique pour la valorisation des bois locaux dans notre région, la Boiserie à Mazan, dont la visite avec l'un des maîtres d'œuvre est au programme.

Pour clôturer cette matinée, un apéritif vous sera offert par l'Association des Maires de Vaucluse.

Vous trouverez l'ordre du jour joint à ce courrier.

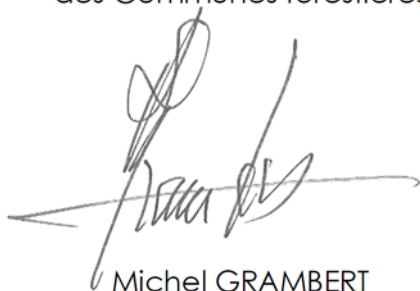
Nous vous remercions de nous confirmer votre participation, ou celle de votre représentant, par email à l'adresse suivante :

paca@communesforestieres.org
avant le 22 février 2019.

Cette formation fait suite à celle que nous vous avons proposée le 18 octobre dernier dans le cadre du cycle de formation et de réflexion pour la création d'une organisation de Communes forestières en Vaucluse.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Maire, en l'expression de nos sincères salutations.

Le Président de l'Union régionale
des Communes forestières



Michel GRAMBERT

Le Président de l'Association
des Maires de Vaucluse



Jean-François LOVISOLO